



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

Séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Jacques-de-Leeds tenue le 29 avril 2024 à 19h04 à la salle Amicale.

Sont présents :
Madame Valérie Gagnon

Messieurs : Marc-André Routhier, René Breton et Richard Lefrançois formant quorum sous la présidence de MME Andréa Gosselin, mairesse

Sont absents : M. Sébastien Grondin et M. Dominic Parent

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / greffière-trésorière.

Les membres du conseil municipal présents sur le territoire renoncent aux formalités prescrites à l'article 156 du Code municipal pour la convocation par écrit de la présente séance extraordinaire. Ils ont tous été informés par courriel.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 2.1. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 mars 2024
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1. Offre de services – Suzie Côté – remplacement congé paternité
 - 3.2. Remplacement système téléphonique Hôtel de ville et annulation ligne de fax
 - 3.3. Gestion des ressources humaines et relation du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et services juridiques FQM
- 4. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ**
 - 4.1. Conférence compostage domestique le 14 mai 2024, 250.00 \$ par Mme Michèle Blais
 - 4.2. Subvention patrimoine
- 5. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N^o de résolution

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

96-04-24 Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté.

2.1. **Adoption des minutes de la séance ordinaire du 4 mars 2024**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars 2024 au moins 72 heures avant la tenue des présentes ;

97-04-24 **EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

3.1. Offre de services - Suzy Côté – remplacement congé paternité au poste de responsable des finances

98-04-24 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de Mme Suzy Côté en date du 4 avril. Le remplacement débutera le 15 juin pour se terminer le 15 novembre 2024 à raison de 4hrs par semaine, au tarif de 65.00 \$ de l'heure, taxes en sus ainsi que des frais de déplacement de 0.52 \$ du Km.

3.2. Remplacement système téléphonique Hôtel de ville et annulation ligne de fax

ATTENDU QUE la municipalité doit fournir une ligne téléphonique pour la bibliothèque municipale ;

ATTENDU QUE l'hôtel de ville doit mettre à jour son système téléphonique ;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu des soumissions pour l'implantation de la téléphonie IP ;

99-04-24 Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de la compagnie UBIK au montant de 135.00\$ de frais mensuel pour 7 utilisateurs et un montant approximatif de 910.63\$ pour l'installation du service de la téléphonie IP. Par ailleurs, la



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

№ de résolution

ligne de fax sera annulée. Aucun contrat sera signé à part la soumission, il n'y a pas de frais de résiliation. Le service du 911 est inclus dans les frais mensuels.

3.3. Gestion des ressources humaines et relation du travail – Service en ressources humaines et relations du travail de la Fédération québécoise des municipalités et services juridiques FQM

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

CONSIDÉRANT QUE la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs horaires des professionnels de ces services fixés pour l'année 2024 sont de 135 \$ à 215 \$;

CONSIDÉRANT l'opportunité pour la Municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations du travail ;

100-04-24

Il est proposé par M. Richard Lefrançois et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relations du travail, et ce, aux tarifs horaires alors en vigueur.

4. LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

4.1. Conférence compostage domestique le 14 mai 2024, 250.00 \$ - Mme Michèle Blais

CONSIDÉRANT la participation de la municipalité au programme de compostage domestique de Recyc Québec et de la formation à offrir aux citoyens ;

101-04-24

Proposé par Mme Valérie Gagnon et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de Mme Michèle Blais au montant de 250.00 \$ taxes en



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

N^o de résolution

sus pour la présentation d'une formation sur le compostage domestique le 14 mai 2024.

4.2. Subvention Patrimoine

102-04-24

Proposé par le conseiller M. René Breton et appuyé par Mme Valérie Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité verse un montant de 4000\$ pour la demande d'aide financière annuelle.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andréa Gosselin invite les conseillers à la période de questions.

6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

103-04-24

Proposée par M. René Breton et appuyé par M. Richard Lefrançois et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 19h20.

Andréa Gosselin
Mairesse

Sonia Tardif g.m.a.
Directrice générale –
greffière/trésorière

Je, Andréa Gosselin, mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Andréa Gosselin
Mairesse

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques de Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif g.m.a.
Directrice générale –
greffière/trésorière